



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de LIGNÉ

**Le JEUDI 7 SEPTEMBRE 2023 à 19 heures 30**

### **ORDRE du JOUR :**

*Session ordinaire*

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2023
- Compte-rendu des structures intercommunales
- Compa – présentations des rapports d'activités pour l'année 2022

#### ▶▶ **DÉLIBÉRATIONS**

- Compa – Convention de reversement de la taxe d'aménagement
- Installations classées – SCEA des 3 Moulins
- Urbanisme – Révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme – Arrêt de projet
- Urbanisme – Délégations spécifique de signature
- Affaires foncières – Acquisition d'une parcelle située rue des Lilas
- Voirie – Convention de gestion relative à l'aménagement sécurisé de l'entrée d'agglomération sur la RD 84, rue du Pré Athelin
- Compa – Représentants du conseil au sein de commissions
- Cimetière – modification des tarifs

#### ▶▶ **COMPTES RENDUS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Le Maire,



Maurice PERRION